



## Bulletin d'adhésion

Pour adhésion à l'ARAN59, retourner ou recopier ce bulletin, uniquement au trésorier :

**VERSCHAEVE Nicolas**

Trésorier ARAN59

22 rue de la duqueniere

appartement 11

59170 CROIX

# RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE 19€ POUR 2020

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Indicatif OM/SWL : \_\_\_\_\_ Vous êtes membre du radio club de : \_\_\_\_\_

Votre adresse mail : \_\_\_\_\_

Désirez-vous le CQ59

En version électronique PDF<sup>(1)</sup>  En version papier par La Poste

Voulez-vous un espace membre sur le site web  OUI  NON

Adresse : n° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Etage \_\_\_\_\_ Appartement \_\_\_\_\_ Bâtiment \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Montant de votre cotisation que vous joignez à ce courrier :  €

par chèque N° \_\_\_\_\_ Banque \_\_\_\_\_ à l'ordre de « ARAN59 ».

**Joignez ce bulletin d'adhésion à votre paiement. Notez votre indicatif ou identifiant au dos du chèque, merci !**

(1) : Votre adresse mail est alors nécessaire, et pensez à nous informer en cas de changement (taille CQ59 : 2 à 4 Mo)

En cas de demande de cotisation réduite :

Merci de joindre un justificatif – photocopie pour un usage unique du trésorier en cas de demande de cotisation réduite

Votre courrier de demande de cotisation réduite restera confidentielle au trésorier, mais elle est nécessaire, dispositif légal pour la trésorerie. Un récépissé vous sera remis en justificatif de votre cotisation uni-

quement sur demande de votre part.

9.2. Les cotisations réduites (extrait du règlement intérieur)

9.2.1. Egale à 50% de la cotisation de base dans le ou les cas suivants : étudiant, moins de 18 ans, chômeur, privé d'emploi, deuxième adhérent d'une même famille vivant sous le même toit. (soit 9 €)

9.2.2. Egale à 25% de la cotisation de base dans le ou les cas suivants : à partir du troisième adhérent

d'une même famille vivant sous le même toit. (soit 4 €)

9.2.2. Nouveau membre adhérent en cours d'année : au prorata du nombre de trimestres entiers restant à courir.

9.2.3. Les réductions sont cumulables

9.2.4. La cotisation réduite calculée est arrondie à l'Euro inférieur.